OPTIMISER SA POSTURE DE PARTENAIRE DANS UN PROJET CULTURE ET SANTÉ/MÉDICO-SOCIAL

©Kristy Kelly

Dates*

Cenon [33]
15 mars 2018
7 juin 2018
4 octobre 2018

D'autres groupes pourront être formés sur les différents territoires de Nouvelle-Aquitaine et en fonction des demandes.

* Nous nous réservons la possibilité de reporter les formations en cas d'un faible nombre d'inscrits. Les lieux exacts des formations seront précisés ultérieurement.

Public

À destination des porteurs de projets Culture et Santé / Culture et Médico-social, ces ateliers sont réservés aux binômes professionnel de santé – professionnel de la culture d'un même projet.

Intervenants

Psychologue du travail et professionnels compétents sur la politique et les enjeux de Culture et Santé. Les intervenants se situent en personnes ressources.

Objectifs pédagogiques

Au terme de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- Élargir leur pouvoir d'agir dans un cadre partenarial en évaluant précisément leurs manières de faire
- Repérer les savoirs informels et les formaliser
- Construire et mettre en œuvre un système d'auto-évaluation collective
- Élaborer un discours commun sur les enjeux, valeurs et finalités du projet conduit en binôme
- Identifier les situations difficiles
- Utiliser des techniques pour lever des freins, réajuster un projet, requalifier un objectif
- Optimiser la coopération entre les binômes professionnel de santé - professionnel de la culture

Méthode

Une pédagogie active développant les compétences transversales (engagement, responsabilisation, coopération entre acteurs, prise de décision, communication) basée sur la pédagogie coopérative favorisant l'échange et l'analyse des pratiques professionnelles des participants.

Les séquences seront basées sur l'analyse des pratiques des porteurs de projets, le repérage des problématiques liées aux thèmes traités et les apports théoriques et méthodologiques comme ressources aux situations.

L'accompagnement se réalise de façon transversale afin de faire émerger les questionnements, les problématiques et les modalités de résolutions des problèmes.

Tarifs de lancement

Tarifs sociétaires : 250€/an pour 1 personne, 450€/an pour 2 personnes d'une même structure.
Des facilités de paiement sont envisagées pour les petites structures.

Tarifs non sociétaires : 350€/an pour 1 personne, 650€/an pour 2 personnes d'une même structure.
Des facilités de paiement sont envisagées pour les petites structures.